

Adresse de la société populaire de Salins (Jura) concernant la conduite du représentant Besson, lors de la séance du 16 brumaire an III (6 novembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Salins (Jura) concernant la conduite du représentant Besson, lors de la séance du 16 brumaire an III (6 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome C - Du 3 au 18 brumaire an III (24 octobre au 8 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2000. p. 442;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2000_num_100_1_21624_t1_0442_0000_8

Fichier pdf généré le 04/10/2019

10

La société populaire et le conseil général de la commune du Verdier, département du Tarn, demandent le gouvernement révolutionnaire, l'envoi des députés dans les départements qui n'en ont pas, la formation de nouveaux comités révolutionnaires, le jugement prompt de tous les détenus; ils expriment leurs sentiments pour la Convention nationale.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoyé au comité de Sécurité générale (17).

La société populaire et le conseil général de la commune du Verdier, district de Gaillac, département du Tarn, félicitent la Convention nationale d'avoir anéanti, avec le tyran Robespierre, le système de terreur et de carnage, sous lequel les bons citoyens gémissaient depuis longtemps et d'y avoir substitué le règne de la justice et des vertus. Ils l'invitent, en même temps, à se maintenir dans cette énergie ferme et imposante, qui en conduisant le vaisseau de la République au port du bonheur général, terrassera tous les intrigans, les fripons qui voudroient entraver sa marche, et ramener l'affreux système de tyrannie, sous lequel ils espèrent envelopper leurs crimes et leurs brigandages.

Ensuite, cette société et ce conseil général témoignent leur indignation sur l'attentat dirigé contre la représentation nationale en la personne de Tallien; et, après quelques réflexions énergiques à cet égard, ils terminent par émettre à la Convention nationale leurs vœux motivés, article par article, relativement aux circonstances actuelles. Ces vœux sont : « Réunion autour de la représentation nationale; gouvernement révolutionnaire, jusqu'à ce que l'œuvre du bonheur du peuple soit consolidé; paix, sécurité pour les bons citoyens; mesures de sûreté envers les mauvais citoyens; lois sévères pour contenir dans de justes bornes les sociétés quelconques et les empêcher de s'influencer les unes les autres; la liberté de la presse telle qu'elle est dans les droits de l'homme; envoi de députés dans les départements qui n'en ont pas; formation de nouveaux comités révolutionnaires; jugement prompt de tous les détenus; enfin, une proclamation qui éclaire les citoyens sur les véritables principes du gouvernement. » (18)

11

La société populaire et républicaine de Salins, département du Jura, s'étonne de la conduite du représentant du peuple Besson, proteste de son attachement à la

République, invite la Convention à continuer sa carrière.

Mention honorable, insertion au bulletin (19).

[*La société populaire et républicaine de Salins à la Convention nationale, le 19 vendémiaire an III*] (20)

Égalité, Fraternité ou la mort.

Citoyens représentans

Les chefs de la faction triumvirale étaient tombés, mais le système de tyrannie et de désordre si adroitement organisé dans toute la République laissait encore des ramifications dangereuses, il fallait les extirper; placés entre deux écueils, celui de la terreur et de l'indulgence, nous vous fîmes part alors de notre situation critique et de nos vives sollicitudes. Depuis, conduit par la prudence, soutenus par la loi, éclairé par l'opinion publique, son conseil ordinaire le représentant Besson a paru et les ennemis du bien, jugés et condamnés ont été écartés et anéantis ou réduits au silence. Substituer le régime de la vertu et de l'exacte justice à celui de la terreur, détruire l'intrigue et la calomnie, rendre à la patrie des hommes probes et éclairés, tel a été la conduite de ce sage mandataire et tel est aussi le but de vos bienfaits décrétés.

Tanquils comme on peut l'être après l'orage et surveillants toujours nous vous promettons de jouir bientôt et paisiblement des avantages de la liberté qui nous est si précieuse, l'union qui commence à renaitre parmi nous est un présage certain que nous ne serons point trompés dans nos espérances.

Nous renouvellons aujourd'hui, citoyens Représentans, les protestations de notre attachement le plus inviolable à la République.

Continuez votre glorieuse carrière, conservez cette attitude fière et imposante contre laquelle la malveillance se brisera toujours. Restez unis, ne vous occupez que du bonheur du peuple et la République est sauvée.

Vive la République, Vive la Convention nationale.

CHUPPINE, *président*, CATIN, *agent national*.
Suivent 66 autres signatures.

12

La société populaire de La Haye-Descartes [ci-devant La Haye], département d'Indre-et-Loire, pénétrée des principes de son concitoyen Descartes, qui mettoit sa liberté à si haut prix, que tous les potentats du monde n'auroient pû la lui acheter, jure de défendre cette divinité des

(19) P.-V., XLIX, 4.

(20) C 325, pl. 1411, p. 13. *Bull.*, 16 brum.; *M. U.*, XLV, 283.

(17) P.-V., XLIX, 4.

(18) *Bull.*, 16 brum.